1957 : le conseil fédéral "In corpore"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **3 (1957)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-847437

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

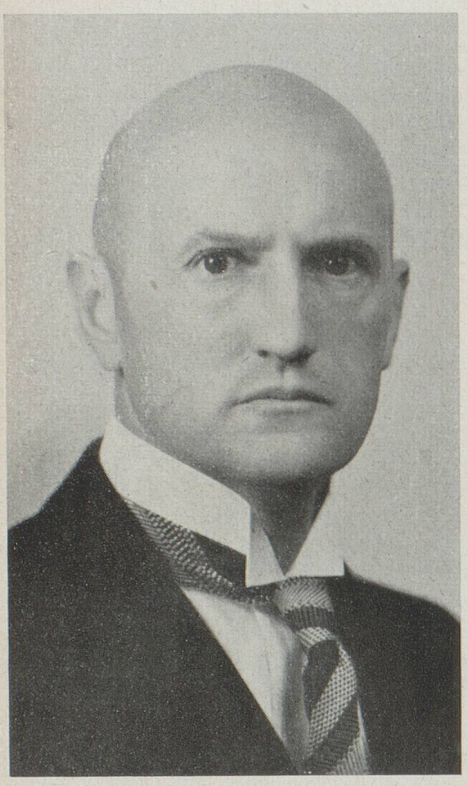
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

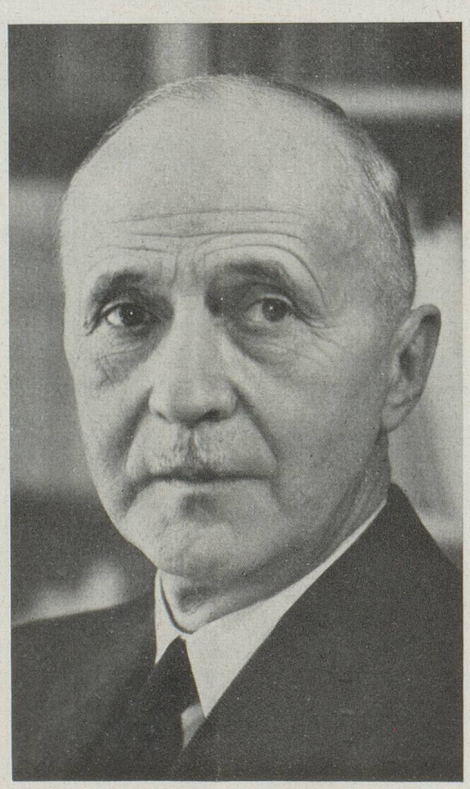
1957 : LE CONSEIL FÉ



CONSEILLER FÉDÉRAL
THOMAS HOLENSTEIN
Chef du Département
de l'économie publique

Né le 7 février 1896, originaire de Bütschwil (St-Gall). Etudes de droit de 1915 à 1920 à Bâle, Genève, Berne et Rome, docteur en droit en 1920. Pratique le barreau dès 1920 à St-Gall. Membre du Conseil de l'Ecole des hautes-études commerciales de St-Gall. Président de la Commission fédérale des banques de 1951 à 1954. Député au Grand Conseil du canton de St-Gall de 1936 à 1954. Député au Conseil national de 1937 à 1954 (président pour 1952/53). Au militaire : Colonel de l'Etat-Major général. Le 16 décembre 1954, l'Assemblée fédérale l'élit Conseiller fédéral en remplacement du Conseiller fédéral Rubattel, démissionnaire.





CONSEILLER FÉDÉRAL PHILIPP ETTER
Chef du Département de l'Intérieur

Né le 21 décembre 1891 à Menzingen, son lieu d'origine. Etudie à l'école cantonale de Zoug et au Lycée d'Einsiedeln. Etudes juridiques à l'Université de Zurich. Dr ès-sc. pol. et soc. h.c. Dr h.c. E.P.F. Dès 1917, avocat à Zoug. De 1917 à 1922, juge d'instruction. Dès 1918, député au Grand Conseil et, dès 1922, conseiller d'Etat (président en 1927 et 1928). Membre du Conseil des Etats dès 1930. Au militaire : major d'infanterie. Le 28 mars 1934, est élu conseiller fédéral par l'Assemblée fédérale, en remplacement de Monsieur le conseiller fédéral Musy, démissionnaire. Président de la Confédération en 1939, 1942, 1947 et 1953.

CONSEILLER FÉDÉRAL
MARKUS FELDMANN
Chef du Département de Justice et Police

Né le 21 mai 1897 à Thoune. Originaire de Glaris et Berne. Gymnase libre et études de droit à Berne. 1921, avocat. 1924, docteur en droit. De 1921 à 1922, secrétaire du Parti bourgeois de la ville de Berne. De 1922 à 1928, rédacteur, puis de 1928 à 1945, rédacteur en chef de la « Neue Berner Zeitung ». De 1933 à 1935, président central de la Fédération de la presse suisse, dont il est membre d'honneur depuis 1944. De 1935 à 1945 et de 1947 à 1951, conseiller national. De 1945 à 1951, membre du Conseil exécutif du canton de Berne, de 1945 à 1946, directeur des affaires communales et sanitaires, de 1946 à 1951, directeur de l'Instruction publique et des cultes. Président du gouvernement pour 1947/1948. Depuis 1951, bourgeois d'honneur de Berne. Le 13 décembre 1951, l'Assemblée fédérale l'élit membre du Conseil fédéral, en remplacement de M. Ed. de Steiger, démissionnaire. 1956, Président de la Confédération.

DÉRAL « IN CORPORE »

MAX PETITPIERRE
Chef du Département politique

Max Petitpierre est né à Neuchâtel le 26 février 1899, d'une famille autochtone originaire de Couvet (Val de Travers). Il a épousé la sœur de l'écrivain neuchâtelois Denis de Rougemont.
Après avoir fait ses études primaires et secondaires à Neuchâtel, il suit les cours des facultés de droit des Universités de Zurich, Neuchâtel et Munich. Il est licencié en 1921 et obtient en 1924 le grade de Docteur en droit de l'Université de Neuchâtel. En 1938, il devient professeur extraordinaire à l'Université de Neuchâtel. En 1942, il est élu député au Conseil des Etats, la Chambre haute de l'Assemblée fédérale. Le nouveau « sénateur », qui fait partie du groupe radical, n'occupe pas longtemps ses fonctions, puisqu'à la fin de l'année 1944, il prend, dès son entrée au Conseil fédéral, le portefeuille des Affaires étrangères et s'attelle à l'immense tâche politique que la fin des hostilités réserve aux plus hauts magistrats de son pays. Président de la Confédération en 1950.



CONSEILLER FÉDÉRAL PAUL CHAUDET
Chef du Département militaire

Né le 17 novembre 1904, à Rivaz ; originaire de Corsier-sur-Vevey, vigneron. Syndic de Rivaz ; député au Grand Conseil vaudois ; député au Conseil national dès 1943. Conseiller d'Etat dès 1946. Chef du département de justice et police du canton de Vaud de 1946 à 1948. Chef du département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce de 1948 à 1954. Membre du Conseil de la Banque nationale pendant 3 ans et, dès 1953, membre du Comité de Banque. Au militaire : lieutenant-colonel d'infanterie. Le 16 décembre 1954, il est élu conseiller fédéral par l'Assemblée fédérale, en remplacement de Monsieur Rodolphe Rubattel, démissionnaire.



CONSEILLER FÉDÉRAL GIUSEPPE LEPORI
Chef du Département des postes et des chemins de fer

Né le 2 juin 1902 à Massagno, originaire de Lopagno (Capriasca). Gymnase à Lugano et études de droit à Fribourg et à Munich, licencié en droit en 1925, brevet d'avocat en 1927. Rédacteur au « Popolo e Libertà » de 1927 à 1935. Député au Grand Conseil dès 1927. Bureau d'avocat à Bellinzone de 1935 à 1940, pendant cette période, maire-adjoint de la ville de Bellinzone. Depuis 1940, Conseiller d'Etat, directeur des départements de police et de l'instruction publique jusqu'en 1947, depuis, des départements de police, de justice et de l'intérieur. Le 16 décembre 1954, l'Assemblée fédérale l'élit conseiller fédéral.

